



COMMUNIQUÉ

N^o: 122
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 11 DÉCEMBRE 1981

COMMUNIQUÉ SUR LA NAMIBIE PUBLIÉ
PAR LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU CANADA, DE LA FRANCE,
DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE,
DU ROYAUME-UNI ET DES ÉTATS-UNIS,
BRUXELLES, LE 10 DÉCEMBRE 1981

Les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique se sont réunis à Bruxelles le 10 décembre 1981 pour évaluer les progrès accomplis en vue de l'accession de la Namibie à l'indépendance dans les meilleurs délais conformément à la Résolution 435 du Conseil de sécurité. Encouragés par les résultats positifs de la récente mission de hauts fonctionnaires du Groupe des Cinq en Afrique australe, les ministres ont indiqué que le terrain est maintenant prêt pour la conclusion d'un accord final sur les principes constitutionnels et ils ont décidé de procéder immédiatement aux contacts nécessaires en vue de faciliter la conclusion prochaine d'un tel accord.

Les ministres ont passé en revue les travaux importants effectués par les représentants du Groupe de contact au cours des réunions tenues du 1^{er} au 8 décembre 1981 à Washington et à Ottawa, sur les propositions relatives aux questions à résoudre au cours de la prochaine étape, à savoir l'implantation effective du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie et l'obtention de garanties que le processus de transition pourra se dérouler de façon impartiale.

Les ministres ont réitéré le ferme engagement de leurs gouvernements respectifs de poursuivre leur coopération avec les parties concernées et de travailler activement à la recherche d'un règlement pacifique en Namibie qu'ils considèrent essentiel pour la stabilité de l'Afrique australe. Ils ont exprimé l'espoir que toutes les parties parviendront à un accord dans les plus brefs délais, ce qui rendrait possible l'application de la Résolution 435 du Conseil de sécurité en 1982.